

PROPRIETE DE MME. BERRY

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Article 22-218 / COMMUNE DE SIVIGNON (71)

Vente d'une coupe rase de douglas
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges
 Superficie de la coupe : 0,45 ha
 Parcelle : C 87p
 Certification PEFC N° : non



DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	51	66	73	31	10	1	232	73,20 m ³	0,32 m ³
Douglas sec	3	11	8	3			25	7,00 m ³	0,28 m ³
							257	80,20 m³	0,31 m³

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Expert forestier : Olivier PAIN

CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Les feuillus devront être exploités et débordés.
 Le délai d'exploitation est fixé le : 31 décembre 2023
 Distance moyenne de débordage : 50 mètres
 Place de dépôt : sur la coupe

CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A : non assujetti

Contact : Côte LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

